



CABINET DU PREMIER MINISTRE,  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DU BUDGET

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
DANIEL KABLAN DUNCAN, PREMIER  
MINISTRE, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES  
FINANCES ET DU BUDGET

\*\*\*\*\*

CEREMONIE D'INAUGURATION DES  
NOUVEAUX BUREAUX DE LA  
REPRESENTATION PERMANENTE  
DE LA CEDEAO A ABIDJAN

Abidjan, 27 juin 2015

- Monsieur le Représentant Spécial du Président de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire,
- Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du Corps Diplomatique,
- Mesdames et Messieurs les Hauts Représentants des Agences du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Présidents des Institutions de la République de Côte d'Ivoire,
- Honorables Invités,
- Chers amis des Medias,
- Mesdames et Messieurs.

Je suis particulièrement heureux de prendre part à la présente cérémonie marquant l'inauguration des nouveaux Bureaux de la Représentation Permanente de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Abidjan.

En cette heureuse circonstance, permettez-moi, tout d'abord d'adresser, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, et au nom du Gouvernement nos salutations fraternelles au Représentant Spécial du Président de la Commission et au personnel de la Représentation permanente de la CEDEAO à Abidjan.

Je saisis cette occasion pour rendre un hommage particulier à Monsieur Kadré Désiré OUEDRAOGO, Président sortant de la Commission et à Monsieur Jonathan O. COKER, ancien Représentant Spécial du Président de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, pour leur constant engagement et leur détermination au service de la Communauté. C'est en effet, sous leurs auspices que cet important projet a été lancé et c'est donc avec leur implication active qu'il a été conduit jusqu'à son terme.

Monsieur le Représentant Spécial, je voudrais partager la joie qui vous anime d'aménager dans ces nouveaux locaux, vous qui venez d'être désigné dans vos nouvelles fonctions voilà à peine 3 mois.

Je voudrais également saluer la présence effective et distinguée des Ambassadeurs aussi bien des pays membres de la CEDEAO que des autres pays amis qui ont bien voulu s'associer à cette sympathique cérémonie.

Je voudrais enfin saisir cette opportunité pour remercier, de leur présence et de leur soutien toutes les Organisations Régionales et Internationales ainsi que l'ensemble des observateurs et les organisations de la Société Civile engagés dans le renforcement de l'intégration régionale.

- Monsieur le Représentant Spécial du Président de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire,
- Excellences Mesdames et Messieurs,

La cérémonie qui nous rassemble ce jour revêt une importance particulière.

En effet, l'ouvrage dont nous allons procéder à l'inauguration officielle est le témoignage de

l'excellence de la coopération entre notre pays, la Côte d'Ivoire et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont notre pays est l'un des membres fondateurs.

Cette cérémonie me donne également l'occasion de réaffirmer l'engagement de la Côte d'Ivoire, sous la haute égide du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA à tout mettre en œuvre pour que la CEDEAO, notre Institution commune, puisse mener ses activités dans les conditions les plus appropriées dans notre pays.

C'est pourquoi, dès qu'il a été sollicité, le Président de la République n'a pas hésité un seul instant à mettre ce local, sis à Cocody à la disposition de la CEDEAO, dès 2012, pour abriter le Bureau de sa Représentation Permanente. De même, il a instruit le Gouvernement de prendre en charge les travaux de sa rénovation.

Ces travaux sont évalués à un coût total de 423 100 672 FCFA, soit 236 605 608 FCFA pour la réhabilitation en l'état du bâtiment principal et 186 495 064 F.CFA hors équipement en mobilier et matériel technique, pour les travaux

complémentaires comprenant la construction de la salle de conférence et d'un restaurant et des modifications du bâtiment principal en vue d'augmenter la capacité en bureaux.

A ce jour, il est heureux de constater que la rénovation du bâtiment principal est achevée; c'est justement ce qui permet d'accueillir en toute sérénité les Services de la CEDEAO.

Les travaux concernant la salle de conférence et le restaurant sont en voie d'achèvement et l'Etat s'engage, sur instructions du Président de la République, à prendre en charge le financement complémentaire de 69 707 879 F.CFA.

Il est important de souligner que ces locaux sont aménagés sur un terrain d'une superficie de 2230 mètres carrés, offrant une capacité totale de seize (16) bureaux, deux (2) guérites, deux (02) parkings et un (1) garage.

A terme, le bâtiment annexe, dont les travaux sont en cours comprendra une salle de conférence, un restaurant et une salle d'archives.

▪ Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est donc une grande fierté et un honneur pour notre pays d'avoir contribué à la réalisation de cet important ouvrage, qu'est désormais la Maison de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, qui doit contribuer au rayonnement de notre Institution commune.

Vous me permettez, à cet effet, d'exprimer ici ma profonde gratitude au Chef de l'Etat, S.E.M. Alassane OUATTARA, pour son implication personnelle dans la mise à disposition de ces nouveaux bureaux.

C'est également le lieu pour moi de lui rendre un vibrant hommage pour ses actions en faveur de la concrétisation de la Vision 2020, qui prône le « Passage de la CEDEAO des Etats à la CEDEAO des Peuples », dans la droite ligne des valeurs qui ont fait la force et la grandeur de la CEDEAO des Pères Fondateurs.

Cette Maison de la CEDEAO, pour nous, n'est pas seulement géographiquement bien située ou encore remarquablement construite, elle est aussi hautement symbolique et porteuse d'espoir.

Je pense surtout à l'image véhiculée par ces nouveaux

Bureaux, en Côte d'Ivoire bien sûr notamment auprès de nos populations, mais aussi auprès des autres Organisations Internationales, celle d'une Organisation qui compte et sur laquelle on compte.

La Maison de la CEDEAO est également le reflet du rôle d'une des grandes locomotives que la Côte d'Ivoire entend jouer au sein de cet espace de plus de 300 millions d'habitants dont il entend servir d'une des dynamiques et principales portes d'entrée.

Il est ensuite l'un des témoignages de la volonté résolue et de l'engagement sans faille du Gouvernement ivoirien à la construction de l'intégration régionale sous la haute égide de S.E.M. Alassane OUATTARA, Président de la République.

Elle est enfin une preuve supplémentaire de la ferme volonté des 15 Etats membres, et particulièrement de la Côte d'Ivoire, de construire ensemble un destin commun dans un espace mieux intégré au triple plan politique, économique et social.

▪ Excellences, Mesdames et Messieurs,

La présente cérémonie me donne également l'occasion de souligner et de saluer à sa juste valeur, les avancées notables réalisées, au cours de ces dernières années par la CEDEAO, dans bien de domaines, dans le processus d'intégration et de mutualisation de nos moyens afin de relever les importants défis auxquels notre sous-région demeure confrontée.

Au premier rang de ces défis, se trouvent les questions sécuritaires en raison des menaces réelles de tous ordres qui guettent notre région. L'actualité des attaques terroristes et de piraterie dans différents pays de notre sous-région nous invite à une coopération plus accrue et à une mutualisation de nos efforts. La résilience face à ces menaces devrait nous permettre de maintenir la stabilité et la paix dans notre espace qui sont, nous le savons tous, le préalable à tout développement de chacun de nos pays.

Je voudrais, par ailleurs, me féliciter du choix de la Côte d'Ivoire pour abriter l'un des cinq (5) Centres du projet pilote du déploiement du Mécanisme

d'Alerte précoce et de la Réponse. Cet important dispositif, appuyé financièrement par les Etats-Unis, a pour objectif d'optimiser l'accès aux sources d'information en impliquant les populations locales dans la formulation des réponses et dans la prévention et la gestion des menaces liées au large spectre de la sécurité humaine. Cette question comprend notamment, la paix, la sécurité publique, l'environnement, le logement, les infrastructures communautaires, la santé, l'éducation etc.

Par ailleurs, il convient aussi de saluer l'installation du Siège à Abidjan du Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique de l'Ouest (CRESMAO), Structure importante en charge de la coordination et de la mutualisation des efforts et actions des Etats membres contre la piraterie maritime et l'amélioration continue de l'Etat en Mer.

- Monsieur le Représentant Spécial du Président de la Commission de la CEDEAO,

C'est dans cette même dynamique que se situe l'action du nouveau Président de la Commission de la CEDEAO, Monsieur Marcel Alain de SOUZA désigné le 08 avril 2016, et à qui je réitère une fois de plus,

au nom du Président de la République et du Gouvernement, nos vives félicitations et tous nos vœux de succès dans sa haute, délicate mais exaltante mission.

J'ai eu l'occasion de partager sa vision à l'occasion de son passage à Abidjan le 04 juin dernier et je me félicite de son ambition d'accélérer l'intégration régionale et de procéder à la transformation structurelle des économies de l'Afrique de l'Ouest conformément à la vision 2020 de nos Chefs d'Etat.

A cet effet, notre pays s'est engagé, sur le volet des infrastructures économiques régionales, à organiser ici à Abidjan, une Table Ronde des bailleurs pour la mobilisation des ressources en vue de la réalisation des projets structurants d'interconnexions entre nos Etats. Il s'agit notamment de la réalisation des grandes infrastructures d'interconnexions routières, ferroviaires, énergétiques notamment électriques. Ces infrastructures sont des conditions nécessaires pour accroître les échanges intra-communautaires, favoriser la libre circulation des personnes et des

biens, et faire de notre espace un véritable pool de développement au bénéfice de nos populations.

Il me paraît toutefois indiqué de relever, dans le contexte concurrentiel de l'économie mondiale, que l'Afrique doit donc œuvrer à promouvoir des politiques favorables au marché et à l'intégration régionale, à travers les espaces de marchés vastes tels que l'UEMOA et la CEDEAO, la CEMAC etc.

Le taux des échanges intra-africains ne représente que 10% à 12%, celui des échanges intra-CEDEAO se situe à 12%, contre 40% en Amérique du Nord et 60% en Europe de l'Ouest. La Côte d'Ivoire, avec un taux de commerce avec l'Afrique de 34%, et avec la CEDEAO de 27% se démarque comme étant l'un des pays qui commerce le plus avec le continent, avec d'ailleurs un objectif de 50% à l'horizon 2020.

J'ai enfin retenu le fort engagement du nouveau Président de la Commission de la CEDEAO à tout mettre en œuvre pour la finalisation par tous les Etats membres du processus de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne, dont la date butoir approche à grands pas.

- Monsieur le Représentant Spécial,
- Excellences Mesdames et Messieurs,

Nous devons être fiers de ce précieux levier de consolidation de l'intégration régionale hérité de nos Pères Fondateurs, qu'est la CEDEAO et aller résolument à cette intégration, à travers des actes forts comme celui que nous posons ce matin.

Je tiens à vous assurer, Monsieur le Représentant Spécial, du soutien et de l'engagement ferme du Gouvernement ivoirien à travailler avec vous en bonne intelligence pour la réalisation des objectifs et missions à vous confiés.

Ensemble œuvrons au rayonnement de la CEDEAO pour une intégration toujours plus active au profit d'une région plus stable, plus forte et plus prospère.

Je vous remercie de votre aimable attention. /-